

<https://47.snuipp.fr/Conseil-de-formation-du-25-juin-2021>



Conseil de formation du 25 juin 2021

- Paritarisme - Formation initiale et continue -

Date de mise en ligne : vendredi 25 juin 2021

Dernière mise à jour : 25 juin 2021

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Lors de ce conseil départemental de formation, il nous a été présenté un bilan des actions de formation déroulées cette année et le plan de formation pour l'année prochaine.

En préambule, l'Inspecteur d'Académie a fait un point sur la situation du département. Il se base sur les résultats aux évaluations nationales. Selon lui, ces derniers sont faibles que ce soit au niveau national ou en comparaison aux départements similaires au 47. Toutefois, nous ignorons sur quels critères des évaluations s'appuie l'administration.

Sommaire

- [Le bilan de l'année 2020-2021](#)
 - [La formation continue \(densifiée\)](#)
 - [La formation des néo-directeurs](#)
 - [La formation des stagiaires](#)
 - [La formation des T1 et des T2 : « \(...\) »](#)
- [Le plan de formation 2021-2022](#)
 - [Les modalités de formation](#)
 - [Les offres de formation](#)

L'autre particularité de notre département est son nombre « important » de CPC. Nombre auquel l'IA a assuré qu'il ne toucherait pas.

Le bilan de l'année 2020-2021

La formation continue (densifiée)

Sur un total de 6945 journées « stagiaires » durant l'année 2020-2021, **19 modules ont été annulés à cause de manque de remplaçants** tandis que **30,5 autres modules ont été annulés pour des difficultés liées à la COVID**. Le bilan des constellations, effectué par questionnaire, est en train d'être recueilli et analysé. Toutefois, selon l'IEN A et deux inspecteurs de circonscription, les collègues ayant participé à celles-ci expriment des retours majoritairement positifs et une envie de poursuivre ce type de formation.

Pour l'IA, ce modèle de formation (les constellations ou lesson study) est celui à développer à l'avenir. Il n'exclut pas qu'on puisse imaginer des cohortes d'enseignants travaillant autour de projet pédagogique avec ou sans l'accompagnement de conseillers pédagogiques.

La formation des néo-directeurs

Cette formation a comptabilisé **18,5 jours au total**.

Il y a une volonté de renforcer la formation des directeurs d'école.

La formation des stagiaires

Il y avait cette année 42 FSTG sur le département. Ils ont bénéficié de **3 jours d'accueil** en août et d'un accompagnement tout au long de l'année avec une visite d'un professeur de l'INSPE et quatre visites avec un PEMF.

Cette année encore, il est arrivé que les stagiaires étaient à la fois en formation à l'INSPE et convoqués à des animations pédagogiques.

L'Inspecteur d'Académie a assuré que cela ne se reproduirait plus l'année prochaine car les calendriers seront ajustés en amont avec l'INSPE.

Une autre situation qui posait problème était celle de la demi-journée (les vendredis après-midi) où les fonctionnaires stagiaires étaient en co-intervention dans la classe. Les fonctionnaires n'avaient alors pas ou peu de temps pour manger et arriver sur l'école. Cette situation ne se reproduira plus à l'avenir puisque **cette demi-journée de co-intervention est supprimée.**

La formation des T1 et des T2 : « Il vaut mieux commencer dans le métier en laissant mouliner ».

Les T1 et T2 n'ont pas eu droit à la formation de 6h. Leur accompagnement s'est donc limité à des visites de CPC au cours de l'année.

Bien qu'inscrites dans la loi, cet accompagnement en T1/T2 n'est pas du goût de l'Inspecteur d'Académie. Il préférerait qu'elle soit placée en T4/T5 afin de reprendre après que les débuts de carrière aient « mouliné » dans le métier.

Le plan de formation 2021-2022

Le plan de formation est en cours d'élaboration. Toutes les directives n'ont pas été données.

Selon l'IA il faut augmenter le système de confiance en permettant aux enseignants de choisir leur formation.

- Bien entendu, les priorités nationales sont centrées sur **l'acquisition des savoirs fondamentaux (français et mathématiques) et les valeurs de la République** à travers un volume horaire de formation sur la laïcité qui viendra modifier le plan de formation envisagé.
- Le département est également engagé dans le **développement des actions culturelles**.
- Comme écrit dans la circulaire de rentrée 2021 publiée le 23 juin, l'EPS devient une priorité. Toutefois, dans le département cela ne se traduit que par l'ouverture d'un quart temps de décharge pour l'USEP acté lors [du CTSD du 8 mars](#).

Les modalités de formation

La formation se décline en deux modalités :

- **une offre de formation collective** afin de favoriser un travail d'école sur un point particulier.
- **une offre de formation individuelle** pour accompagner les pratiques de chaque enseignant.

Les offres de formation

Une formation densifiée de 30 heures : les constellations

La formation 2021-2022 se composera de **60 constellations sur le département** : soit 30 en mathématiques et 30 en français. **Environ 480 enseignants** seront concernés.

Les constellations regrouperont **9 temps de formations** avec deux observations de classes, un travail de mise en commun des pratique et des temps avec les CPC.

Une information aux collègues inscrits aux constellation sera envoyée d'ici la fin de l'année.

Les 18h d'animations pédagogiques

Ces animations pédagogiques concernent les enseignants qui ne sont pas inscrits dans les constellations.

Elles pourront être réalisées de manière collectives ou de manière individuelles avec 6h choisies par l'enseignant-e, le reste concernant les priorités nationales.

Les formations pendant les vacances

Cette année, les formations prévues pendant les vacances n'ont pas connu un grand succès auprès de la profession (pour les statistiques, voir notre paragraphe dédié sur [la formation 2019-2020](#)). Pour l'année prochaine, il y a une volonté d'étoffer l'offre de formation qui ont lieu pendant les vacances scolaires.

Ce n'est pas à coup de « primes » versées pour tout enseignant participant à ces formations (comme le rappelle l'IA adjoint régulièrement) que l'administration masquera qu'elle est incapable d'assumer des formations sur temps scolaire hors constellations.

La formation des directeurs

Le calendrier tiendra compte des remarques portées par le groupe de travail des directeurs. Il ne devrait pas y avoir deux semaines de formation durant le mois de septembre comme ce fut le cas ces dernières années.

Nous avons appris que lors du départ en formation, les directeurs-trices seront remplacées par des [M2 alternants](#).

La formation initiale

Elle concerne pour l'instant 33 stagiaires auxquels il faudra rajouter les renouvelé-es.

Ils seront accueillis le lundi 5 juillet après-midi afin de pouvoir se positionner pour leur affectation. Un calendrier que l'administration souhaite maintenir même si, pour l'instant, la liste des lauréats du CRPE 2021 affectés dans le 47 n'est pas encore connue.

La nouvelle promotion sera accueillie lors de 3 journées d'accueil qui se dérouleront les 25, 26 et 27 août.

L'administration a fait le choix de ne pas évoquer le cas de l'accueil, du suivi et de la formation des **17 M2 alternants**

qui vont pourtant assurer la décharge des directeurs-trices d'école de 4 à 7 classes sans que ces derniers ne soient au courant.

Nous avons fait remonter à l'Inspecteur d'Académie que le fait de ne pas prévenir les directeurs-trices va à l'encontre de la « confiance » prôné par l'administration. Les directeurs-trices se retrouvent ainsi devant le fait accompli, l'apprenant parfois par voie détournée. Ce choix de communication n'était pas le bon.

En accord avec notre demande, **portée conjointement par l'INSPE**, les M2 alternants participeront à certains temps de formation en compagnie des fonctionnaires stagiaires prévus lors des 3 journées d'accueil de la dernière semaine du mois d'août.

Nous avons soulevé le souci de l'accompagnement et de la cohérence des attentes dans le suivi des M2 alternants entre PINSPE et MAT, PEMF ou CPC. C'est un problème que les fonctionnaires stagiaires ont pu rencontrer quand ils nous font remonter parfois la contradiction dans les discours entre PINSPE et PEMF. Nous avons porté qu'un temps d'échanges entre PEMF et PINSPE soit prévu pour préparer et améliorer cet accompagnement.

L'inspecteur d'académie a décidé de prioriser ce temps d'échange afin de présenter des résultats en décembre 2021.